

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 2009

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 décembre 1966

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1967

Date du numéro
1 février 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdel Kader Salem Bashanfar, sujet britannique, propriétaire demeurant à Aden, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 747 mètres carrés environ, faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Djibouti, plateau du Serpent. ét immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 665, au nom de M. Ahmed Aouled.